



مؤسسة فكرية حول الشركات والسياسة الاقتصادية
Tawinest n umahil d uxemm yef tkebbanit
Cercle d'Action et de Réflexion pour l'Entreprise
Enterprise Action & Reflection Center

Au-delà du “Cabas” : pour une refondation lucide de notre économie



La Rédaction de Care

Une inflexion présidentielle révélatrice de défis structurels

Le Président de la République a récemment annoncé sa volonté de régulariser le commerce informel transfrontalier, connu sous le nom de "commerce du cabas"¹. Cette décision, inattendue pour beaucoup, rompt avec une logique répressive qui, jusqu'ici, dominait les discours officiels.

En refusant la criminalisation de cette pratique, l'État prend acte — tardivement — d'une réalité socio-économique qui concerne des centaines de milliers de citoyens insérés dans des logiques de survie plus que dans une quelconque stratégie de fraude.

Mais au-delà de l'effet d'annonce, cette prise de position nous oblige à reposer les termes du débat : elle interroge, en creux, l'ensemble de notre politique commerciale, la manière dont nous gérons l'informel, mais surtout notre relation aux réformes économiques, fiscales et monétaires qui n'ont que trop tardé.

Une pratique de survie plus qu'un acte de fraude

La bonne question n'est pas de savoir comment contrôler le commerce du cabas. La bonne question est de comprendre pourquoi il existe. Car ce phénomène, bien qu'on le retrouve sous d'autres formes ailleurs, a pris en Algérie une ampleur tout à fait singulière. Il est devenu une modalité de subsistance institutionnalisée, à défaut d'être reconnue.

Le commerce du cabas est le produit direct d'une succession de politiques publiques instables, parfois arbitraires, souvent contradictoires. On légifère par réflexe, sans cap clair. Et à force de traiter les symptômes, on oublie les causes. Or s'attaquer aux causes serait souvent plus simple, plus rapide et bien moins coûteux. Cela supposerait d'observer ce que font la plupart des pays : construire des

¹ Le commerce du "caba" en Algérie désigne l'importation informelle de marchandises à travers les bagages des voyageurs, souvent pour les revendre sur le marché local, en contournant les restrictions légales d'importation. Cette pratique, également appelée "trabendo", répond à des pénuries de produits sur le marché algérien.

régulations lisibles, stables, inclusives, capables d'articuler protection de l'économie et ouverture raisonnée.

L'importation sous le signe de l'instabilité

Ce que révèle cette affaire, c'est que nous avons un sérieux problème de pilotage de notre commerce extérieur. L'instabilité y règne en maître. Chaque semaine, de nouvelles règles d'importation viennent s'ajouter aux précédentes, souvent sans logique apparente, sans évaluation d'impact, sans visibilité pour les opérateurs. Dans le même temps, la question des exportations est reléguée à l'arrière-plan, comme si elle ne méritait ni stratégie ni débat.

Nos engagements commerciaux internationaux sont traités avec la même désinvolture. L'accord de libre-échange arabe ? Tombé dans l'oubli. L'accord² d'association avec l'Union européenne ? Une renégociation "article par article" annoncée depuis quatre ans, dont plus personne ne parle. Cette volatilité contractuelle sape la crédibilité du pays et accroît l'incertitude pour tous ses partenaires.

Les Réformes structurelles toujours différées

L'un des angles morts les plus persistants de cette gestion erratique est la question du taux de change. CARE a produit à ce sujet³, en 2020, un plaidoyer dont la pertinence reste entière aujourd'hui.

De même pour l'adhésion à l'OMC⁴ : sans elle, nous restons en marge d'un ordre commercial mondial que nous subissons plus que nous ne négocions. La prévisibilité, indispensable aux producteurs comme aux investisseurs, demeure hors de portée tant que nous refusons d'assumer ces réformes structurelles.

² <https://care.dz/fr/espace-presse/accord-dassociation-algerie-ue-surmonter-les-blocages-art584>

³

<https://care.dz/fr/espace-presse/les-conditions-necessaires-de-la-diversification-de-notre-economie-la-question-du-taux-de-change-art119>

⁴

<https://care.dz/fr/espace-presse/care-appelle-a-une-relance-de-la-negociation-algerienne-daccession-a-lorganisation-mondiale-du-commerce-art700>

Dans ce contexte, s'attarder sur le commerce du cabas comme si c'était un problème central peut sembler dérisoire. C'est à peine un épiphénomène. Et pourtant, il mérite qu'on s'y attarde, précisément parce qu'il met en lumière toutes nos incohérences.

Une économie informelle aux fonctions multiples

Ce commerce, loin d'être un parasite, remplit plusieurs fonctions sociales et économiques vitales. Il agit comme une soupape pour les ménages modestes, un filet de sécurité pour les sans-emploi, un révélateur de la demande populaire.

Il reflète les usages, les goûts, les carences du marché local. Il donne aux producteurs nationaux un accès, certes informel⁵, mais précieux, à un laboratoire à ciel ouvert sur les tendances de consommation. En cela, il constitue un levier de montée en gamme et d'identification d'opportunités, bien plus utile que nombre de salons institutionnels ou d'études subventionnées.

Selon plusieurs sources, ce commerce concernerait, sans confirmation aucune, quelques centaines de milliers de personnes, et représenterait un flux marchand annuel de 2 à 3 milliards de dollars. Des chiffres à prendre avec tout autant de précautions. Il porte sur des produits de première nécessité, des articles introuvables localement ou inaccessibles à des prix raisonnables, et des biens recherchés pour leur qualité perçue.

Il ne concerne ni des volumes industriels ni des réseaux organisés de fraude. Il ne menace pas la production nationale, et les marges qu'il génère pour ses acteurs relèvent de la survie, non de l'optimisation fiscale.

Les critiques, souvent formulées par des acteurs économiques installés, dénoncent un manque à gagner fiscal ou une forme de concurrence

5

<https://care.dz/fr/espace-presse/mahrez-ait-belkacem-formaliser-linformel-utile-pour-sauver-la-securite-sociale-art541>

déloyale. Mais ces griefs ignorent la réalité du terrain. Ce commerce informel ne disqualifie pas l'offre nationale, il la stimule indirectement en lui révélant ses faiblesses.

Encadrer pour prévenir les risques sanitaires et sécuritaires

Cela ne signifie pas pour autant qu'il soit sans risque. L'absence de traçabilité des produits introduits par ce canal soulève de vraies préoccupations. Risques sanitaires liés à des denrées mal conservées ou falsifiées, dangers de médicaments contrefaits ou transportés sans contrôle, cosmétiques non conformes, pièces mécaniques usées ou dangereuses. Ces menaces, si elles ne sont pas anticipées, peuvent nuire à la santé publique, mais aussi à l'image du pays.

Des pistes existent pour y remédier, sans casser l'activité : contrôles aléatoires a posteriori, formation ciblée des micro-opérateurs, normes d'étiquetage simplifiées pour les produits sensibles, collaboration avec les associations de consommateurs. Ce sont des mesures de bon sens, peu coûteuses, qui visent à sécuriser sans stigmatiser.

Conclusion

En définitive, la décision présidentielle de ne pas criminaliser le commerce du cabas peut être interprétée comme une inflexion. Mais il serait illusoire de croire qu'un simple changement de posture suffira. Car ce commerce, aussi marginal soit-il en apparence, fonctionne comme un révélateur brutal des fragilités de notre système économique.

Ce n'est pas seulement un phénomène informel à encadrer. C'est le produit direct d'une gouvernance économique trop souvent décriée, d'un manque de stratégie commerciale lisible, d'une absence de convertibilité réelle de notre monnaie, d'une inflation réglementaire permanente, et d'un refus persistant d'assumer nos engagements internationaux.

Tant que ces problèmes de fond ne seront pas traités sérieusement, avec méthode, avec compétence, et avec un minimum de continuité

institutionnelle, nous continuerons à bricoler des palliatifs, à courir après les symptômes, à croire que la marginalité peut être domestiquée sans transformation structurelle.

Le commerce du cabas, à sa manière, nous tend un miroir. Il nous rappelle ce que nous refusons de voir : que le désordre du bas n'est souvent que le reflet fidèle du désordre du haut.

Il nous montre que des solutions durables ne peuvent naître que d'une gouvernance économique moderne, ouverte, professionnelle, qui assume ses choix et qui respecte ses propres règles et engagements.

Ce n'est pas la régularisation du commerce du cabas qui fera date. Ce qui comptera, c'est notre capacité à tirer de cette situation l'occasion de remettre à plat nos priorités, de revisiter nos outils économiques, et surtout de réhabiliter la fonction publique comme espace de compétence et de confiance.

Sans quoi, cette initiative, comme tant d'autres avant elle, se perdra dans les plis d'un appareil administratif qui s'auto-annule dès qu'il tente de se réformer.

Finalement Il ne s'agit pas de faire du « commerce de cabas » un enjeu majeur, mais d'en tirer les leçons qui s'imposent.

CARE, 23 mai 2025